

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 91 (1940)
Heft: 5

Nachruf: Robert Schürch, ancien inspecteur cantonal des forêts de Lucerne, à Sursee
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS MORTS.

† Robert Schürch, ancien inspecteur cantonal des forêts de Lucerne, à Sursee.

Le 30 décembre 1939 est décédé, à Sursee, l'ancien inspecteur cantonal des forêts *Robert Schürch*, âgé de 65 ans. Il est né, le 15 juin 1874, à Sursee, petite ville de province pour laquelle il témoigna constamment un vif intérêt. Après achèvement de ses études préparatoires dans la section technique du gymnase cantonal de Lucerne, il entra, en automne 1894, à l'Ecole polytechnique de Zurich, dans la division forestière. Il les termine, en 1897, par l'obtention du diplôme de forestier. Un an plus tard, il reçoit, à l'issue du stage pratique, le certificat d'éligibilité à un emploi forestier supérieur.

C'est dans son canton d'origine que le jeune forestier fut occupé d'abord, soit à des plans d'aménagement et à des projets de reboisement. Mais, en 1899 déjà, il est nommé administrateur des forêts de la commune de Grenchen. Son séjour dans cet endroit ne fut pas de longue durée. En effet, le 1^{er} décembre 1900, le Conseil d'Etat du canton de Lucerne lui confie le poste, devenu vacant, d'inspecteur forestier de l'arrondissement de Willisau.

C'est alors que commença sa belle activité de sylviculteur. Grand admirateur du professeur A. Engler, il sut mettre en pratique les idées de ce dernier. Il déploya une belle énergie pour lutter contre l'application de la méthode néfaste des coupes rases et favoriser le retour à celles s'inspirant des lois de la nature. Il poursuivit ce but sans relâche, s'efforçant de répandre ces idées nouvelles, par le moyen de conférences et de cours volants, même dans les rangs des propriétaires forestiers privés. Il voua une attention spéciale à la question de la création de forêts protectrices dans le bassin d'alimentation des torrents qui ont leur source sur le Napf : Luther, Wigger et Fontanne. Il eut la satisfaction de pouvoir constater la progression de l'influence favorable des jeunes forêts protectrices sur l'écoulement des eaux de ces torrents, auparavant si redoutés.

Durant toute sa carrière, il voua beaucoup d'attention à la question de la desserte des forêts, par l'établissement de chemins logiquement établis. Et, tout en suivant sans relâche les progrès de la science forestière, il sut mettre à profit toutes les occasions pour augmenter ses connaissances dans le domaine du droit.

Une haute conception de ses devoirs, alliée à une noble bonté d'âme, très compréhensive, ces deux qualités ont assuré à l'inspecteur forestier Robert Schürch, non seulement la haute estime des propriétaires forestiers de sa région, mais aussi celle des autorités en cause. L'inspection fédérale des forêts lui confia un grand nombre de stagiaires, qu'il eut à initier dans le service forestier. En 1926, le Conseil fédéral lui avait confié le poste de membre permanent de la commis-

sion de surveillance de l'Institut fédéral de recherches forestières. Il fut un membre très actif de cette dernière. Relevons, parmi les suggestions qu'il eut l'occasion d'y faire, les suivantes, qui ont conduit à des recherches et observations intéressantes, tant au point de vue théorique que pratique. Ce sont, entre autres : extension des re-



Robert Schürch, anc. inspecteur cantonal des forêts de Lucerne.

15 juin 1874—30 décembre 1939.

cherches relatives à l'influence des forêts sur le régime des eaux; études sur la reproduction, par voie végétative, de l'aune vert, etc. En février 1933, son travail dans l'arrondissement de Willisau ne cessant d'aller en augmentant, il crut devoir donner sa démission comme membre de la commission de surveillance de l'Institut de recherches forestières.

Bourgeois de Sursee, il fit partie des autorités de la commune bourgeoisiale, d'abord en qualité de secrétaire du conseil, puis d'ad-

ministre forestier; à ce dernier titre, il eut le mérite de contribuer au développement du réseau des chemins forestiers. — Dans le service militaire, il était parvenu au grade de capitaine d'artillerie; durant la guerre mondiale, il fonctionna comme commandant du fort Stöckli, au St-Gothard.

En 1935, le Conseil d'Etat du canton de Lucerne lui confia la direction des forêts; cela à la suite de la mise à la retraite de M. J. Knüsel, inspecteur cantonal. Il fut pour ses collègues un supérieur bienveillant et plein de bonne volonté. — Son départ est une perte sensible pour l'Association forestière lucernoise, dont il comptait parmi les créateurs et les animateurs. — Atteint par la maladie, au début de 1939, il se vit dans l'obligation, durant l'été suivant, de se retirer de son poste.

L'ensevelissement du défunt eut lieu, le premier de l'an, dans le cimetière de Dägerstein, où une nombreuse assistance, émue, l'accompagna à sa dernière demeure. Cet excellent forestier laisse une œuvre qui lui survivra.

Sp.

(Trad. d'après un article de la « Zeitschrift ».)

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du comité permanent du 8 février 1940, à Zurich.

1^o Sont admis comme *nouveaux sociétaires* :

MM. *Jos. Widrig*, ingénieur forestier, à Ragaz-les-Bains.
Oscar Strub, architecte, à Zurich.

2^o *Décès de sociétaires* : MM. le Dr *H. Biolley*, membre d'honneur, à Couvet; *Roman Felber*, à Berne; *R. Schürch*, à Lucerne; *W. Kobelt*, à Bühler (Appenzell).

2^o a. *Démissions de sociétaires*. Ont démissionné : MM. *Ulrich Bazzigher*, à Coire; *A. Widrig*, à Ragaz-les-Bains; *P. Gréa*, à Vincelles (France); *G. Haug*, à Zurich.

3^o *Réunion annuelle à Fribourg*. Le canton de Fribourg ayant nommé son comité local pour la réunion annuelle de 1940, il est décidé que celle-ci aura lieu, dans la supposition toutefois qu'il ne surviendra pas d'événements extraordinaires. Le programme en sera très simple (durée : 2 jours). Quant à la date, on a prévu le commencement du mois d'août.

4^o *Etudes concernant le bois*. Il est décidé de ne pas transmettre, pour le moment, la motion au Conseil fédéral, qui avait été admise à la réunion de Zurich. Une telle demande n'est pas opportune pour le moment et semble avoir peu de chances de réussite. Par contre, il